

Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 22 avril 2021.

L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux avril à vingt heures,
le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent MICHEL, Maire.

Présents : MM. MICHEL Laurent, BARBIER Philippe, CHOLLAT Gérard, CHARVET Marie-Laure, DESROCHE Henri, DUPERRAY Pauline, FERRAND John, GOBERTIER Bruno, MERMILLOD-BLONDIN Nadège, RONDEAU Marlène, PIRODON Valérie.

Excusés : MM. CHAUT-SARRAZIN Agnès, PONCET Lionel.

Absent : M. MOREL Serge

Pouvoir : Mme CHAUT-SARRAZIN à M. MICHEL.

Secrétaire de séance : M. CHOLLAT Gérard.

Ordre du jour :

- Compte rendu de la commission d'action sociale.
- Nomination de nouveaux délégués dans les commissions en remplacement de Mme ANNEQUIN.
- Reprise des concessions cimetière.
- Vente du bâtiment La Cure.
- Exonération de loyers commerce multiservices et appartement communal.
- Demande de subvention pour la sécurisation des bâtiments scolaires.
- Organisation des élections départementales et régionales – Liste des tours de garde.
- Compte rendu commission bâtiments et voirie.
- Compte rendu commission urbanisme.
- Compte rendu des VDD et syndicats.
- Questions diverses.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Compte rendu de la commission d'action sociale

La commission s'est réunie le six avril 2021 et a abordée les points suivants :

- Suite au décès de Mme Rachel ANNEQUIN la commission propose de rester à 4 membres extérieurs et 4 élus.
- Vaccination : 3000 créneaux sont ouverts par semaine au centre de vaccination de la Tour-du-Pin avec une priorité pour les personnes âgées entre 70-75 ans. Très bon retour sur l'organisation du centre de vaccination. Toutes les personnes de + de 75 ans non vaccinées sont contactées par la CPAM. Les membres de la commission restent disponibles pour faire le transport jusqu'au centre de vaccination pour les personnes âgées qui rencontreraient des difficultés de transport.
- Départ en 6^{ème} : 16 élèves vont quitter l'école primaire au mois de juin. La commission propose comme les autres années de leur offrir une calculatrice « collègue » et deux stylos « frixion » (encre effaçable avec gomme) pour un budget de 25 € par élève.
- Repas de l'amitié : Il aura lieu le dimanche 14 novembre 2021 pour toutes les personnes nées avant le 1 janvier 1957. L'animation qui avait été retenue en 2020, est reportée en

2021 et sera assurée par Véronique et Pierre Luc Moinel. Une réunion sera programmée en septembre pour l'organisation du repas de l'amitié.

- Colis : Destinés aux personnes âgées de 80 ans et plus, il est proposé de reconduire cette action. A ce jour 37 colis seront à prévoir.
Compte tenu de la situation sanitaire et afin de rompre leur isolement la commission a décidé de rendre visite à ces personnes (hors hospitalisation) à l'occasion du 1^{er} mai et de leur offrir un bouquet de muguet.
- Aide aux vacances : la commission propose de reconduire cette action aux mêmes conditions. Ce sujet sera porté à l'ordre du jour de la prochaine séance.
- Autres sujets abordés :
 - les chantiers jeunes – voir si la commune peut organiser ce type d'opération.
 - L'aide au permis de conduire en partenariat avec une auto-école. Réflexion à approfondir.
 - Cadeau pour les nouveaux nés – Actuellement il est remis un bon cadeau de 30 € valable dans les magasins à La Tour du Pin. Réflexion pour faire travailler des artisans locaux.

Nomination de nouveaux délégués dans les commissions communales et intercommunales en remplacement de Mme Rachel ANNEQUIN.

Comité des fêtes : Mme Pauline DUPERRAY

Téléalarme : Mme Marie-Laure CHARVET

Commission mobilité Vals du Dauphiné : Mme Valérie PIRODON

Les commissions Action sociale, Information et Environnement ne désignent pas de nouveaux membres.

N° 2021-20 : Reprise des concessions cimetière

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de lancer une procédure de reprises de concessions funéraires en état d'abandon. Il propose de constituer une commission spéciale qui suivra la procédure qui va durer environ quatre ans, dont l'établissement des différents procès-verbaux de constatation de l'état d'abandon.

Le conseil municipal constitue la commission composée des membres suivants :

MM. Agnès CHAUT-SARRAZIN, Gérard CHOLLAT, John FERRAND, Philippe BARBIER, Marlène RONDEAU, Bruno GOBERTIER, Pauline DUPERRAY.

N° 2021-21 : Vente du bâtiment La Cure

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'accord de principe donné par le futur acquéreur pour l'acquisition du bâtiment de la cure au prix de 152.000 €. Suite à cet accord il convient d'établir le plan de division de la parcelle. Un devis a été établi par le cabinet Agate pour un montant de 2100 € H.T.

Le conseil municipal valide cette proposition et charge Monsieur le Maire pour poursuivre la procédure relative à cette vente.

N° 2021-022 – Covid 19 - Exonération des loyers pour le commerce multi services.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2020-046 du 4 décembre 2020 décidant le non-recouvrement des loyers pour les mois de novembre, décembre 2020 et janvier 2021 suite à la

crise sanitaire engendrée par la Covid-19 et la période de fermeture des bars, restaurants, décidée par le Gouvernement, qui a eu pour conséquence la fermeture administrative du commerce multiservices, propriété de la commune, avec perte d'exploitation pour le gérant. Le maintien seul de l'ouverture pour le dépôt de pain occasionnerait plus de dépenses que de recettes.

Il rajoute que cette fermeture administrative a été prorogée. Il propose de ne pas recouvrir les loyers à partir du 1^{er} février 2021 jusqu'à la réouverture administrative du commerce.

Le loyer mensuel s'élève à 646 € H.T.

Le conseil municipal, après délibérations :

- Valide la proposition présentée par Monsieur le Maire, soit l'exonération des loyers du commerce multiservices du 1^{er} février 2021 jusqu'à la réouverture administrative.

N° 2021-023 – Exonération de loyer - Travaux d'isolation phonique et thermique dans l'appartement situé au rez-de-chaussée du bâtiment mairie.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de rénovation de l'appartement communal situé au rez-de-chaussée du bâtiment mairie. Les travaux ont débuté début avril et devraient se terminer dans le courant du mois de mai. Il indique que le locataire actuel ne peut pas occuper les lieux pendant la durée des travaux et qu'il convient de l'exonérer du paiement des loyers pendant la durée des travaux, soit du 1^{er} avril 2021 jusqu'à la fin des travaux. Le loyer mensuel avec charge s'élève à 392 €.

Le conseil municipal, après délibérations :

- DECIDE d'exonérer le locataire occupant l'appartement du rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie à compter du 1^{er} avril 2021 jusqu'à la réalisation complète des travaux.

N° 2021-024 - Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance dédié à la sécurisation des établissements scolaires pour 2021.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la visite du référent sécurité de la gendarmerie nationale, il y a lieu de prévoir des travaux de sécurisation périmétrique anti-intrusion du groupe scolaire notamment le remplacement des portails actuels, la pose d'une clôture et la pose de barreaudage aux fenêtres de la classe maternelle. Une estimation des travaux a été faite et s'élève à 36.767 € hors taxes.

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) dédié à la sécurisation pour 2021.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total des travaux :	36.767 € HT.
Financement :	
Subvention FIPD envisagée 50% :	18.383 €
Autofinancement communal :	18.384 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : deuxième semestre 2021 dès la confirmation de l'octroi de la subvention.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** le projet de travaux sur le groupe scolaire, au titre de la sécurisation périmétrique anti-intrusion pour un coût estimatif qui s'élève à 36.767 € H.T.

- **ADOpte** le plan de financement tel qu'il est présenté ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	36.767	Subvention sollicitée FIPD 50%	18.383
		Autofinancement communal	18.384
Total HT	36.767	Total HT	36.767
TVA	3.579	TVA Autofinancée	3.579
Total TTC	40.346	Total TTC	40.346

- **DIT** que ces travaux seront prévus au budget primitif 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de l'Isère, une subvention au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance dédié à la sécurisation des établissements scolaires pour 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

N° 2021-025 - Demande de subvention au titre du Plan Ecole du Conseil Départemental pour 2021.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la visite du référent sécurité de la gendarmerie nationale, il y a lieu de prévoir des travaux de sécurisation périmétrique anti-intrusion du groupe scolaire notamment le remplacement des portails actuels, la pose d'une clôture et la pose de barreaudage aux fenêtres de la classe maternelle. Une estimation des travaux a été faite et s'élève à 36.767 € hors taxes.

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention au titre du Plan Ecole du Conseil départemental pour 2021.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total des travaux :	36.767 € HT.
Financement :	
Subvention FIPD envisagée 20% :	7.353 €
Subvention Conseil Départemental 60 % :	22.060 €
Autofinancement communal :	7.354 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : deuxième semestre 2021 dès la confirmation de l'octroi de la subvention.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** le projet de travaux sur le groupe scolaire, au titre du Plan Ecole du conseil départemental pour la sécurisation périmétrique anti-intrusion pour un coût estimatif qui s'élève à 36.767 € H.T.
- **ADOpte** le plan de financement tel qu'il est présenté ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	36.767	Subvention FIPD 20%	7.353
		Subvention sollicitée Département 60%	22.060
		Autofinancement communal	7.354
Total HT	36.767	Total HT	36.767
TVA	3.579	TVA Autofinancée	3.579
Total TTC	40.346	Total TTC	40.346

- **DIT** que ces travaux seront prévus au budget primitif 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président du conseil Départemental de l'Isère une subvention au titre du Plan Ecole pour 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Organisation des élections départementales et régionales.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les scrutins départementaux et régionaux qui auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021. Compte tenu de la crise sanitaire et afin d'assurer la sécurité maximum des électeurs et des membres du bureau, le lieu de vote est déplacé à la salle des fêtes ce qui permettra d'établir un cheminement d'un bureau de vote à l'autre sans croisement des électeurs.

Il convient de définir le planning de tenue des bureaux de vote pour la période de 8 heures à 18 heures suivi du dépouillement. Il rajoute que les membres du bureau de vote devront être vaccinés ou présenter un test PCR négatif.

Compte rendu commissions bâtiments et voirie

Bâtiments

Appartement communal : les travaux de rénovation de l'appartement situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie ont démarré début avril et sont bien avancés. Le locataire devrait pouvoir retrouver son logement avant la fin mai.

Cantine : La porte d'entrée a été changée par l'entreprise Comte.

Sécurisation du groupe scolaire : devis demandés aux entreprises suite à leur visite sur place.

Ecole : les tableaux interactifs ont été installés dans les classes 3 et 4.

Etude économie certynergie : L'étude définitive est en cours pour les bâtiments suivants : mairie, école (les deux bâtiments les plus anciens) et les vestiaires-salle mont-blanc.

Voirie

Les travaux de remplacement du tuyau d'eau pluviale au Moriot ont été réalisés par l'entreprise DURAND.

Compte rendu de la commission urbanisme.

Les dossiers suivants ont été étudiés :

Déclaration préalable déposée par M. LEMOINE Stéphane pour la création d'un nouvel accès pour sa propriété sise chemin du Moriot. Avis favorable

Déclaration préalable déposée par M. BOULOUUD pour la création d'un garage, d'une piscine et d'un mur de clôture, chemin du Souzan. Avis favorable.

Déclaration préalable déposée par M. LAFFAY pour la construction d'un garage et d'une piscine, chemin du Cabit. Avis favorable.

Déclaration préalable déposée par M. DE OLIVEIRA pour la construction d'un kiosque chemin du Magnit. Avis favorable

Déclaration préalable déposée par M. ROUMAGOUX pour la pose d'une piscine hors sol et l'aménagement des combles en chambre. Avis favorable

Déclaration préalable déposée par M. BURNICHON pour la modification d'une façade, route de Saint Didier. Avis favorable.

Déclaration préalable déposée par M. NIVON pour la pose d'une clôture, route de Saint Didier. Avis favorable.

Compte rendu commission VDD et syndicats.

Commission économie

Complément apporté par rapport au dernier compte rendu notamment la présentation du plan de relance et les mesures économiques qui s'articule autour de 4 axes principaux : Territoires – Economie régionale et de proximité – Emploi et le Développement durable et numérique.

Point sur la commercialisation des lots dans les différentes zones d'activités de la communauté de communes.

Commission développement durable

Les points suivants ont été abordés :

- Présentation de la démarche Projet Alimentaire Territorial. Issu de la Loi Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014, les projets alimentaires territoriaux visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation ;

« Les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation des filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique ».

- Partenariat Nord Isère Durable : programme 2021 et plan de financement. Les programmes d'actions prévus en 2021 sont :

MA RENO : dispositif d'accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement.

CEP (Conseil en Energie Partagé) : Accompagnement des petites et moyennes communes dans la gestion énergétique de leurs bâtiments. Coût de 0.62 € par habitant pour les communes de moins de 2000 habitants.

Plan Pise : Accompagnement de l'ensemble des acteurs publics ou privés, professionnels et particuliers relatif aux constructions en pisé.

Mise en place d'un schéma de développement Energies Renouvelables.

Ces actions sont financées par les communautés de communes de la CAPI et des Vals du Dauphiné.

- Partenariat avec l'Ageden : Poursuite du partenariat pour la période 2020-2022 entre les Vals du Dauphiné, La CAPI et l'AGEDEN ;

- Point sur la consultation institutionnelle et la consultation publique du PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial). Point sur les remarques faites lors de l'enquête publique et validation des modifications apportées au PCAET.

Commission Eau Assainissement.

Validation du budget primitif 2021.

Présentation des études et projets pour 2021 sur le territoire et notamment la réhabilitation de l'assainissement du village pour la commune de Le Passage.

Commission Urbanisme – Habitat

Point sur l'élaboration du PLUi Est et sur les modifications apportées sur le règlement du PLUi Ouest. Ces documents seront mis à l'enquête publique en septembre pour une mise en application envisagée en janvier 2022.

Questions diverses

Comité des Fêtes : Cette association a mis en place une course d'orientation afin de faire découvrir le territoire communal. Pour connaître le parcours à suivre, il suffit de se connecter sur l'application NAVITABI.

Cérémonie du 8 Mai : Comme l'an dernier la cérémonie aura lieu en comité restreint compte tenu de la situation sanitaire actuelle. Maximum 6 personnes. Elle aura lieu à 11h30 avec dépôt d'une gerbe de fleurs.

Commission Information : Réunion de préparation du flash info le mardi 25 mai à 19 heures.

Conseil municipal : le jeudi 27 mai 2021 à 20 heures précédé de la commission urbanisme.